



Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le

ID : 034-253403604-20241115-501-DE



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n° 501/2024

OBJET : Paysages sans emballages 2025 - demande de subvention et mise en œuvre de l'action

Membres : 24

Présents votant : 10

Pouvoirs : 4

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 novembre

Le comité syndical Grand site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 8 novembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Michel VELLAS, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Alain BOZON, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Madame Sylvie TOLUAFE, Déléguée suppléante de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Jean-Claude CLOZIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Marc CARAYON, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Danièle JOSEPH, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJON, Délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC
- Monsieur Jean-Louis GELY, Conseiller départemental du canton de MONTPELLIER 2
- Monsieur Bernard COSTE, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean Marie SABATIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,

Référence programme d'action Grand Site 2024-2032 :

Axe A – Une fréquentation apaisée et équilibrée pour garantir l'intégrité des paysages et de l'esprit des lieux – FA 2 – Partager et respecter le code de conduite

et Axe B – Un accueil à la hauteur des paysages, basé sur une découverte sensible et respectueuse du Grand Site – FA 4 – Améliorer l'entretien du Domaine Départemental du Salagou et la qualité des services offerts aux visiteurs (toilettes, déchets, ...).

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

En vue d'optimiser l'organisation, la coordination et la gestion du ramassage des déchets résiduels sur les espaces ouverts au public du Domaine Départemental du Salagou. Le Syndicat assure le pilotage, la mise en œuvre opérationnelle de la mission déchets. La qualité du travail engagé ayant été reconnue par le principal financeur, Citéo, celui-ci propose de réitérer le partenariat avec le Grand Site jusqu'en décembre 2025.

En 2025, il est prévu dans ce cadre :

- D'assurer le pilotage de la mission : poste de chargée de projet à 50 % (contrat de projet voté en 2023) et remplacement pendant le congés maternité,
- D'assurer le ramassage des déchets abandonnés dans le Domaine Départemental et mieux connaître le gisement de déchets abandonnés sur les berges du lac, en caractérisant les déchets récoltés.
- De réduire la quantité de déchets retrouvés sur les berges, grâce à une campagne de communication et en professionnalisant les agents ; en incitant les visiteurs à mieux respecter le code de conduite (notamment à ramasser et trier leurs déchets). Le projet inclus la sensibilisation des usagers par la patrouille du Grand Site (salaires, formation, location vélos et/ou bateaux électriques...).

Affichée le :

Le budget est évalué à 132 576,33 € TTC répartis ainsi :
36 509,30 € en Fonds propres SMGS,
30 315,20 € CD34 via la convention de partenariat,
65 751,83 € CITEO dans le cadre de Paysages sans emballages.

Le comité syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le plan de financement tel que présenté

AUTORISE

- Madame la Présidente la possibilité de modifier ce plan, quand celui-ci est inférieur au montant délibéré sur simple décision
- Madame la Présidente à solliciter CITEO pour subventionner cette opération
- Madame la Présidente à engager les dépenses et à signer tous les actes relatifs à la réalisation de la mission

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault,
Le 15 novembre

La Présidente

Marie PASSIEUX

